

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance du mardi 16 novembre 2021

Points soumis au vote ou à l'avis du conseil d'établissement

Procès-verbaux

1. Approbation des procès-verbaux des 21 septembre et 12 octobre 2021 (vote)

Immobilier

2. Convention de financement entre la société iXblue et CY Cergy Paris Université pour la réalisation des travaux d'aménagement des espaces dédiés aux activités de CY (vote)

Recherche

3. Création de l'UMR MATRIS (vote)

Formation

4. Bilan de l'utilisation de la CVEC en 2020-2021 et programmation des actions financées par le produit de la CVEC pour 2021-2022 (vote)

Affaires juridiques

5. Modification de la délégation de pouvoir du CE au président de CY (vote)

Ressources humaines

6. Subvention de fonctionnement à CY Amicale au titre de l'année 2021-2022 (vote)

N° délib	Sujet	Vote	
1	PV de CE des 21.09.21 et 12.10.21	Unanimité	29 pour – 0 contre – 0 abst.
2	Convention de financement iXblue/CY	Unanimité	30 pour – 0 contre – 0 abst.
3	Création de l'UMR MATRIS	Unanimité	30 pour – 0 contre – 0 abst.
4	Bilan et programmation CVEC	Unanimité	29 pour – 0 contre – 0 abst.
5	Modification de la délégation de pouvoir du CE	Unanimité	29 pour – 0 contre – 0 abst.
6	Subvention de fonctionnement CY Amicale	Unanimité	29 pour – 0 contre – 0 abst.